

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE D'ENSEIGNEMENT

**QUALITE, ENVIRONNEMENT
ET DEVELOPPEMENT DURABLE**

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

DOMAINE : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

CODE : 718600U32D2
CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 702
DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 1^{er} septembre 2021,
sur avis conforme du Conseil général**

QUALITE, ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité d'enseignement vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de situer l'intérêt d'une démarche qualité et environnementale dans l'organisation ;
- ◆ d'identifier les effets des décisions et de l'activité logistique de l'organisation sur la qualité et l'environnement ;
- ◆ de proposer à son niveau de formation des pistes d'amélioration au sein de la Supply Chain visant une meilleure qualité et une réduction de l'empreinte écologique.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Face à des situations concrètes simples de la vie professionnelle relatives aux processus et contraintes liés à la production et à la distribution des produits et services, y compris les différents modes de transport,

- ◆ de décrire le suivi des opérations dans le respect des critères de performance fixés par l'organisation, en justifiant son raisonnement ;
- ◆ de proposer et de justifier des solutions opérationnelles en vue de fluidifier la Supply Chain ;
- ◆ de justifier le choix des modes de transport en termes de coûts, de rapidité, de sécurité et d'impact environnemental, et l'utilité de la traçabilité du fret ;
- ◆ d'explicitier les incoterms et leurs conséquences pour les parties.

2.1. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement « Introduction à la Supply Chain et aux transports », code 719104U32D2, classée au niveau de l'enseignement supérieur de type court.

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,

à partir d'au moins une situation issue de la vie professionnelle relative aux démarches qualité et environnementales d'une organisation, en disposant de la documentation ad hoc,

- ◆ d'identifier les effets réels et potentiels des décisions et de l'activité logistique de l'organisation sur la qualité et l'environnement ;
- ◆ de proposer à son niveau de formation des pistes d'amélioration au sein de la Supply Chain visant une meilleure qualité et une réduction de l'empreinte écologique, en justifiant ses choix.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants,

- ◆ niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- ◆ niveau de cohérence : la capacité à établir avec pertinence une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
- ◆ niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- ◆ niveau d'autonomie : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable :

à partir de situations issues de la vie professionnelle relatives aux démarches qualité et environnementales des organisations, en disposant de la documentation ad hoc,

- ◆ d'expliquer les concepts de qualité et de système qualité (objectifs, enjeux) ;
- ◆ de caractériser les concepts de développement durable et de transition énergétique, leurs enjeux et objectifs, en termes économiques, sociaux, environnementaux ;
- ◆ d'intégrer les concepts de démarche qualité et de démarche environnementale dans le cadre de la culture et de la responsabilité sociétale de l'organisation ;
- ◆ d'acquérir et d'appliquer des outils de management de la qualité, y compris dans ses dimensions environnementales et développement durable ;
- ◆ d'identifier et de décrire des systèmes de normalisation adaptés à l'organisation ;
- ◆ d'identifier les effets réels et potentiels des décisions et de l'activité logistiques de l'organisation sur la qualité et l'environnement ;
- ◆ de proposer à son niveau de formation des pistes d'amélioration au sein de la Supply Chain, visant une meilleure qualité et une réduction de l'empreinte écologique, en justifiant ses choix ;
- ◆ d'acquérir et d'appliquer quelques outils de management alimentaire :
 - principes HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point),
 - traçabilité des produits,
 - contrôle de la chaîne du froid,
 - ...

5. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

6. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

7. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

| 7.1. Dénomination des cours | <u>Classement des cours</u> | <u>Code U</u> | <u>Nombre de périodes</u> |
|---|------------------------------------|----------------------|----------------------------------|
| Qualité, environnement et développement durable | CT | B | 40 |
| 7.2. Part d'autonomie | | P | 10 |
| Total des périodes | | | 50 |